



Jonathan Dupire et Jessica Amrane, deux des trois cofondateurs de Mobalink. PHOTO F.L.

Mobalink, le réseau social du handicap

NUMÉRIQUE Créés par trois amis bordelais, le site Internet et l'application permettent aux personnes handicapées d'échanger des informations fiables

C'est une « prise en compte de la vie à 360° » que propose le réseau social Mobalink. Il permet aux personnes handicapées d'échanger des informations fiables, de l'accessibilité à la mobilité, en passant par la santé, le tourisme ou la culture. Exemple. Il y a trois jours, un « Mobafriend » a demandé à la communauté « Peut-on trouver un logement accessible en Charente-Maritime ? » Réponse d'un autre « Mobafriend » : « Je vous conseille de contacter le GIHP Aquitaine ils ont un service spécifique à la recherche de logements ». Lancé en 2017 par trois amis bordelais, ce réseau se décline via un site Internet et depuis quelques mois, via une application fonctionnant sous iOS et Android. « De par nos expériences personnelles, on a voulu créer un outil numérique accessible et adapté, et faire en sorte qu'il

s'entraident », explique Jonathan Dupire, atteint d'une infirmité motrice d'origine cérébrale. L'ergonomie est adaptée à tous les types de handicaps, qu'ils soient physiques, auditifs, visuels, psychiques ou mentaux. Les créateurs travaillent pour cela avec deux ingénieures cognitives. 3 000 personnes sont aujourd'hui inscrites sur le réseau social.

Convention avec la Gironde

Entièrement gratuit pour les utilisateurs, Mobalink n'en est pas moins une entreprise qui emploie six personnes. « Nous voulions montrer que le handicap pouvait être vecteur de richesse et de création d'emplois », souligne Jonathan Dupire qui occupe la fonction de directeur général. Outre la levée de fonds en cours, le modèle économique re-

pose principalement sur la réalisation d'études pour des entreprises et des collectivités locales souhaitant mettre en œuvre des politiques liées au handicap.

Mobalink a ainsi signé hier une convention avec le Conseil départemental de Gironde, qui consacre 240 millions d'euros au handicap et à l'inclusion. « Il ne faut pas proposer des solutions toutes faites, mais co-construire ces solutions avec les personnes et leurs familles », estime Sébastien Saint-Pasteur, conseiller départemental président de la commission Politique du handicap et de l'inclusion. En Gironde, 120 000 personnes ont des droits ouverts auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Soit un habitant sur treize.

Fanny Laison